

Procédure proche aidant pour le parloir

Nous sommes heureux de pouvoir vous accueillir à nouveau à l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel afin de rendre visite à vos proches ! Toutefois, les circonstances entourant la crise sanitaire actuelle nous obligent à prendre certaines mesures afin d'assurer la sécurité de tous. Nous vous invitons à lire attentivement les consignes suivantes concernant le déroulement de votre visite auprès de votre proche au parloir.

Avant votre visite :

- Avant de pouvoir visiter votre proche au parloir, vous devrez être identifié auprès de l'unité en tant que proche aidant et être enregistré sur la liste des visiteurs autorisés. Présentement, que les proches aidants identifiés dans le registre des proches aidants pourront accéder aux visites au parloir, pour un maximum de deux proches aidants désignés par patient. Cette liste de proche aidants doit rester fixe.
- Pour être autorisé à visiter un patient, veuillez remplir le présent formulaire d'inscription et de consentement.
- Un maximum de 1 proche aidant par patient par période de visite est autorisé, pour une durée de 45 minutes durant la semaine et de 75 minutes la fin de semaine. Les enfants ne sont pas présentement autorisés durant les heures préétablis de parloir.
- Afin de réserver votre visite, vous devez appeler au centre de rendez-vous du parloir pour les proches aidants au 514-648-8461, poste 2002. Une fois que la visite est confirmée (date et heure), nous vous demandons d'en aviser votre proche. Si vous avez besoin d'annuler, svp aviser le centre de rendez-vous le plus rapidement possible.

Durant votre visite :

- Pour rendre visite à un patient, le proche aidant ne doit pas présenter de symptômes du virus de la COVID-19, s'être rétablis récemment du virus de la COVID-19, ni avoir voyagé à l'extérieur du pays. Il ne doit pas être sous enquête de la santé publique ni avoir reçu un avis de quarantaine. De plus, il doit s'être écoulé un minimum de 14 jours depuis la dernière exposition du proche aidant à une personne dont le risque de contamination est modéré ou élevée ou à un cas confirmé de COVID-19.

- La durée des visites est limitée. Nous vous demandons d'arriver **30 minutes** avant l'heure prévue de la visite. **Aucun proche aidant ne pourra accéder au parloir une fois que la plage horaire de visite a débuté.**
- Nous vous demandons de porter un masque dès votre arrivée dans le stationnement des visiteurs.
- Nous vous demandons de laisser vos effets personnels dans votre véhicule ou à la maison si vous venez en transport en commun, afin de limiter au maximum la manipulation des casiers, et des délais additionnels.
- N'apportez pas d'effets personnels à votre proche sans en avoir d'abord avisé l'équipe traitante, qui aviseront l'équipe de sécurité. Vous aurez également besoin de votre numéro de visiteur autorisé et une pièce d'identité.
- Un employé vous accueillera à la station de triage. On vous posera les questions usuelles de dépistage en lien avec la COVID-19. On vous remettra un nouveau masque de procédure et vous serez invité à déposer le vôtre dans un sac de papier brun.
- Vous devez porter votre masque tout au long de votre visite. Celui-ci doit couvrir votre nez et votre bouche pour être efficace.
- Nous vous demandons de respecter la distanciation physique de 2 mètres en tout temps ainsi que l'ensemble des mesures de prévention des infections en vigueur. Le non-respect de ces mesures pourrait entraîner le refus de la visite.
- Les machines distributrices ne seront pas accessibles pendant les visites. Il n'est pas possible d'amener de la nourriture de l'extérieur ou d'en faire livrer.
- Veuillez contacter l'unité du patient si, dans les 14 jours suivant votre visite auprès de votre proche, vous présentez des symptômes associés à la COVID-19 ou si vous recevez un résultat positif suite à un test de dépistage.

**** Malheureusement, il est possible que les visites prévues soient annulées à tout moment advenant une éclosion du virus à l'institut.*****

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration et nous vous souhaitons un moment agréable avec votre proche !

FORMULAIRE D'INSCRIPTION- Proche aidant

Afin d'être autorisé à visiter un patient en tant que proche aidant, vous devez remplir et signer ce formulaire d'inscription.

| | |
|--|---|
| Nom du patient : | |
| Unité : | |
| | |
| Nom du proche aidant : | |
| Téléphone | |
| Courriel | |
| Date de naissance | |
| # RAMQ | |
| Si connu, à quelle fréquence souhaitez-vous rendre visite à votre proche ? | |
| Quand êtes-vous disponible ? | <input type="checkbox"/> En semaine <input type="checkbox"/> La fin de semaine |

Motifs de retrait

L'institut se réserve le droit de retirer votre autorisation de visite, y compris, mais sans s'y limiter si :

- ♣ Vous ne divulguez pas toute la vérité à propos de votre état de santé ou omettez de divulguer toute information pertinente relative à votre état de santé ou tout facteur de risque associé à la COVID-19;
- ♣ Vous (ou une personne avec qui vous vivez) présentez des symptômes de la COVID-19 ou recevez un test de dépistage de la COVID-19 positif, ou présentez des symptômes de toute autre maladie infectieuse transmissible;
- ♣ Vous ne vous conformez pas aux modalités énoncées dans la procédure de visiteur;
- ♣ Vous ne vous conformez pas aux règlements établis par l'institut relativement à la santé, à l'hygiène ou à la sécurité



♣ Vous interrompez le travail du personnel ou intervenez dans les soins et les services fournis par le personnel;

♣ Votre comportement nuit à une prestation des services adéquate aux patients ou à la sécurité de l'institut;

♣ Un nouvel arrêté ministériel ou de nouvelles directives interdisent vos visites au patient.

L'institut peut retirer l'autorisation du proche aidant si les visites du proche aidant interfèrent avec la santé et la sécurité des patients.

| | |
|-------------|--------|
| Signature : | Date : |
|-------------|--------|



Formulaire de consentement de la personne proche aidante qui soutiendra un proche dans un milieu de vie en contexte de pandémie de la COVID-19

Afin de vous permettre de prendre une décision éclairée, vous devez bien comprendre les risques inhérents au fait de soutenir un résident en contexte de pandémie de la COVID-19 :

- En visitant un résident, le risque que cette personne, les autres résidents et le personnel contractent la COVID-19 est augmenté;
- En visitant un résident, le risque que la personne proche aidante contracte la COVID-19 est augmenté;
- Les personnes plus à risque de développer des complications après avoir contractées la COVID-19 sont celles âgées de 65 ans et plus et/ou celles présentant un facteur de vulnérabilité notamment une maladie cardiovasculaire, une maladie pulmonaire, de l'hypertension, du diabète, de l'insuffisance rénale chronique et/ou les personnes immunodéprimées.

En fonction de ce qui précède, je soussigné _____ :

- Atteste avoir compris les risques inhérents à cette décision mentionnés ci-haut;
- Me conformerai aux conditions et aux consignes imposées par le milieu de vie ou par les autorités de santé publique en matière de protection et de contrôle des infections;
- Accepte de porter l'équipement de protection individuelle approprié selon la condition du résident;
- Comprends qu'en cas de non-respect des conditions et des consignes imposées par le milieu de vie ou par les autorités de santé publique, le milieu de vie peut mettre fin à cette possibilité de visite.

Nom du patient

Nom du proche aidant

Signature

Date (aaaa/mm/jj)



Questionnaire pour évaluation de l'état de santé COVID-19

Proches significatifs d'un usager

| Questions | NON | OUI | Recommandations si OUI |
|--|--------------------------|--------------------------|--|
| Êtes-vous actuellement un cas confirmé Covid-19 symptomatique ou non ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Merci de terminer votre période d'isolement d'au moins 14 jours et de ne plus présenter de symptômes avant de visiter votre proche |
| Êtes-vous en investigation ou en attente d'un résultat Covid-19 ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Merci d'attendre votre résultat de COVID, de terminer votre période d'isolement d'au moins 14 jours et de ne plus présenter de symptômes avant de visiter votre proche |
| Présentez-vous un ou des symptômes compatibles avec la COVID-19 ? <ul style="list-style-type: none"> • Fièvre 38°C ou plus • Toux récente ou toux chronique détériorée • Difficultés respiratoires ou essoufflement récent ou détérioré • Perte d'odorat d'apparition brutale sans congestion nasale avec ou sans perte de goût • Symptômes gastro-intestinaux (nausées, vomissement, diarrhée) • Mal de gorge • Douleur musculaire/maux de tête/fatigue intense/importante perte d'appétit | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 1. Merci de compléter une période d'isolement minimale de 14 jours depuis le début des symptômes avant de visiter votre proche. |
| Avez-vous voyagé dans les 14 derniers jours ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Merci de compléter une période d'isolement minimale de 14 jours depuis votre retour avant de visiter votre proche. |
| Avez-vous été en contact avec un cas confirmé ou en investigation de Covid-19 dans votre vie sociale ou personnelle ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Merci de terminer votre période d'isolement d'au moins 14 jours depuis le dernier contact avec cette personne avant de venir visiter votre proche. |



Protégeons-nous contre la COVID-19



Port du masque

Pour qui ?

- Tout travailleur qui doit être physiquement à moins de 2 mètres d'une autre personne dans le cadre de son travail.



Comment utiliser un masque ?



1 Mettez le masque en plaçant le bord rigide vers le haut.



Lavez-vous les mains **AVANT** et **APRÈS** l'utilisation.



Changez le masque s'il est humide, souillé, endommagé ou à la fin de votre quart de travail, ou selon les consignes de votre employeur.



2 Moulez le bord rigide du masque sur le nez.



Ne gardez pas le masque accroché à votre cou ou pendu à une oreille. Gardez-le sur votre visage et évitez de le toucher. Si vous touchez votre masque pendant que vous le portez, lavez-vous les mains.



3 Abaissez le bas du masque sous le menton.



Pour retirer le masque, saisissez uniquement les élastiques sans toucher le devant du masque.



Jetez-le immédiatement après chaque utilisation dans une poubelle fermée.

Le masque ne remplace pas :



le lavage des mains



la distanciation physique



l'isolement à la maison si vous êtes malade



Comment

désinfecter vos mains



1

Prenez un peu de produit antiseptique (liquide, gel ou mousse).



2

Frottez le bout des doigts.



3

Frottez l'intérieur des mains et les pouces.



4

Frottez entre les doigts.



5

Frottez l'extérieur des mains.

**FROTTEZ LES MAINS JUSQU'À CE QU'ELLES SOIENT SÈCHES,
SANS UTILISER DE PAPIER ESSUIE-MAINS.**

Québec.ca

Votre
gouvernement

Québec

19-207-0274 © Gouvernement du Québec, 2019

Coronavirus COVID-19

